

EDITORIAL



Par **Claudine De Brassier**
Secrétaire fédérale
à la Formation

L'enjeu de la formation militante

La formation tout au long de la vie est primordiale dans notre société où tout va vite et où l'on peut se sentir vite dépassé par les avancées technologiques ou autres, c'est d'ailleurs un enjeu pour les socialistes. Rien ne peut remplacer le temps passé à apprendre avec un formateur, la transmission du savoir passe encore par l'humain et la dématérialisation ne peut pas se substituer au contact direct.

Pour nous socialistes, la transmission d'une formation politique à l'ensemble des militants est le garant de l'avenir de notre parti.

Le nouveau plan fédéral de formation adopté en septembre à l'unanimité par le Conseil fédéral met l'accent sur deux aspects demandés par les militants.

Tout d'abord, l'organisation de débats d'actualité répond à une demande forte d'avoir une information précise sur un sujet majeur. Ces soirées permettent à tous les militants de s'approprier des sujets souvent complexes et de pouvoir à leur tour expliquer les tenants et aboutissants quand ils sont sollicités. L'objectif principal est de sortir de la propagande médiatique orchestrée par la droite et faire passer un message socialiste audible et réaliste. Le trop plein d'informations est parfois néfaste et il est nécessaire de redonner les bases et l'historique du sujet. La soirée à Arradon avec Edmond Hervé a été excellente sur ces deux niveaux, de même que les ateliers à Berder.

Le deuxième aspect est une demande plus pratique. Pour cela, des formations autour de la prise de parole en public, l'animation de réunion ou la communication écrite seront proposées fin novembre. De même, pour préparer la campagne des cantonales, des réunions sur le rôle des conseillers généraux auront lieu dans tout le département. Nous prévoyons aussi une formation spécifique à destination des candidats aux cantonales, de leurs mandataires financiers et directeurs de campagne afin qu'ils aient en main tous les outils pour réussir leur campagne. Ceci s'articulant avec les forums publics permettant de travailler le fond du programme.

Ce besoin de formation répond à celui de construire un projet politique en relation avec nos territoires et avec tous les militants, élus ou pas. Le secteur formation de la Fédération souhaite leur permettre d'avoir une formation politique solide et efficace, adaptée aux attentes de chacun.

Nous pourrions alors tous ensemble construire les projets politiques des années à venir en commençant dès à présent par celui des cantonales.

Projet départemental Quelles priorités ?

A quelques mois des élections cantonales de 2011, le groupe de Gauche au Conseil général et la Fédération engagent le travail sur l'élaboration du projet départemental, qui servira de plate-forme programmatique commune aux candidats. Il s'agit, avec les citoyens qui veulent s'y associer, de proposer une politique alternative à celle menée par la majorité départementale, en fixant les priorités pour la gauche et ainsi se préparer à présider le Conseil général du Morbihan. Entre forums et formations militantes, voici la feuille de route qui nous conduira au lancement de la campagne, le 29 janvier prochain à Vannes.

3 forums publics, à l'écoute des Morbihannais

S'inspirant de la méthode mise en place pour la préparation du projet régional à l'automne 2009, le groupe de gauche du Conseil général et la Fédération préparent 3 forums qui se tiendront sur 3 samedis durant l'automne, avec des ateliers thématiques le matin et une séance plénière l'après-midi. L'objectif est de débattre avec les Morbihannaises et les Morbihannais sur ce que doit être un projet de gauche pour le département et ainsi dégager les priorités qui seront développées durant la campagne des élections cantonales. Le calendrier et les thématiques retenus sont :

"Un département plus solidaire"

Samedi 23 octobre
Questembert - Salle Allan Meur

"Un département où il fait bon vivre"

Samedi 20 novembre
Pontivy - Théâtre municipal

"Un département plus proche du terrain ou des besoins des territoires"

Samedi 11 décembre
Ploemeur - Salle Océanis

Ces forums se dérouleront sur toute la journée, de 9h à 17h

3 formations militantes pour mieux comprendre le fonctionnement du Conseil général

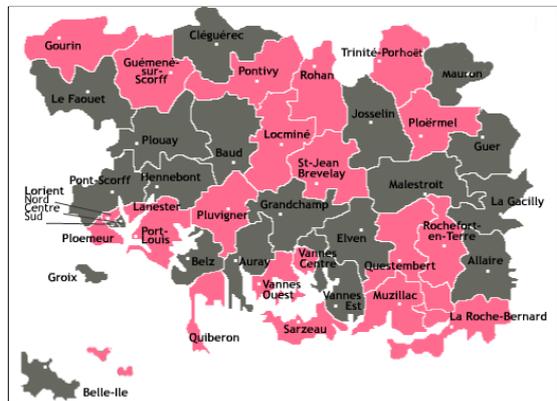
En parallèle de ces forums publics, il est indispensable pour les militants de mieux appréhender le fonctionnement du Conseil général, ses compétences, son budget... Pour cela, le Secrétariat fédéral à la Formation militante a envisagé 3 temps de formation, animés par des responsables de la Fédération et par les Conseillers généraux socialistes du territoire. Ces formations visent à "professionnaliser" les militants

pour mieux défendre le projet départemental lors de la campagne électorale. Elles porteront sur le même contenu, mais seront déclinées sur tout le territoire pour permettre à un maximum de militants d'y participer :

Jeudi 14 octobre à Lorient
Cité Allende, salle D01 - 20h30

Jeudi 18 novembre à Vannes
Palais des Arts - 20h30

Jeudi 16 décembre à Pontivy
Palais des Congrès - 20h30



1^{er} Forum du projet départemental Un département plus solidaire

9h30 - Accueil - Réflexion en ateliers autour de la notion de solidarité-s
10h30 - Reprise des grands axes de réflexion par un sociologue
12h-14h : Déjeuner libre
14h-16h30 : Quelles inégalités en Morbihan ?
15h-15h15 : Les compétences obligatoires du Conseil Général en matière d'actions sanitaires et sociales
15h15-16h30 : Quels changements souhaitons-nous mettre en œuvre ?

Samedi 23 octobre 2010
à Questembert
Salle Allan Meur

Formation cantonales

Jeudi 14 octobre
à 20h30
à LORIENT

Cité Allende - Salle D01

Présentation du Conseil général : fonctionnement, compétences, budget.

Convention "Nouvelle donne internationale et européenne" : les résultats

Le texte de la 3^{ème} Convention du Projet sur les questions internationales et européennes a été soumis au vote des adhérents le jeudi 30 septembre.

Sur les 377 militants ayant pris part au vote, 2 bulletins blancs/nuls ont été recensés, 341 voix en faveur du texte, 6 voix contre et 28 abstentions.

Aucun amendement n'a été remonté par les sections en vue de la Convention nationale du 9 octobre. Participent à cette Convention pour le Morbihan : Laurent Tonnerre - Lorient, Annaïg Le Moël - Lanester, Patrice Boulogne - Vannes et Gwendal Rouillard - Premier secrétaire fédéral.

La Convention nationale a pour rôle d'examiner et de voter sur les amendements remontés par les Conventions fédérales et d'adopter définitivement le texte.

La prochaine et dernière étape de la Convention portera sur l'*Egalité réelle*. Les militants seront invités à voter sur le texte - qui sera transmis prochainement - le **jeudi 2 décembre prochain**.

Formation sur la Coopool pour tous les adhérents, le jeudi 21 octobre à Vannes

La Coopool, quésaco ? C'est le réseau social du PS sur internet, ouvert depuis près d'un an. Ce nouvel outil de communication, essentiellement interne, a été pensé comme un moyen au service d'une action militante plus collaborative, pour le cyber-activisme, mais aussi pour s'organiser sur le terrain, notamment au moment des campagnes électorales.

Face à l'arrivée d'un nouvel outil, il y a nécessairement un besoin de formation, autant pour les utilisateurs "de base", que pour les animateurs de réseaux : secrétaires de section, élus...

Deux intervenants du national animeront cette réunion de formation qui se tiendra :

**Jeudi 21 octobre
à 20h30
à Vannes**

Palais des Arts et des Congrès

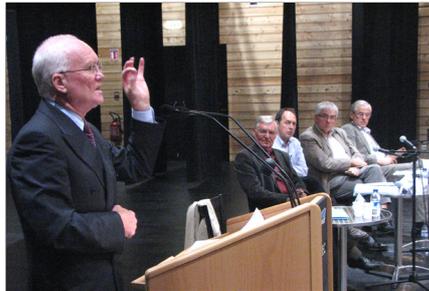


FORMATION

Edmond Hervé

Pour une autre réforme territoriale

Le jeudi 23 septembre, la Fédération et la section d'Arradon ont invité Edmond Hervé, Sénateur d'Ille-et-Vilaine, pour parler du projet de réforme des collectivités territoriales. Environ 180 personnes ont participé à cette conférence-débat, dans la belle salle de La Lucarne. Compte-rendu...



Pascal Barret, secrétaire de la section d'Arradon, a présenté les différents intervenants et introduit le thème de la soirée, dénonçant notamment une réforme dont les arrières-pensées comptables et politiciennes ne sont pas absentes.

Dominique Mourier, maire d'Arradon, a accueilli à son tour l'assemblée, en citant la série de questions que suscite ce projet pour les élus, en particulier sur les compétences, les modes de financement, le devenir des financements croisés...

André Gall, conseiller général de Vannes-Ouest, présente les obligations qui incombent à un conseiller général "de base". Il énumère les 29 commissions, comités, conseils d'administration... auxquels il participe, en dehors bien entendu des sessions du Conseil Général.

Gildas Dréan, conseiller régional, siège dans plusieurs commissions dont celle des lycées (appels d'offres, qualité environnementale, présence dans quatre conseils d'établissement) celle de la politique agricole (SAFER en particulier), celle de la solidarité des hommes et des territoires (agence régionale de santé, prévention des conduites addictives et du suicide, qualité des logements sociaux, logement des jeunes et des travailleurs saisonniers, conventions avec l'ANRU...)

Pour ces deux élus, comme pour leurs collègues, la charge de travail est considérable. Comment le conseiller territorial prévu par la réforme, qui siègera à la fois au Conseil général et au Conseil régional, pourra-t-il l'assumer dans des conditions satisfaisantes ?

Une fois le cadre posé, **Edmond Hervé** est intervenu longuement sur les origines et le contenu de la réforme, citant les discours de Toulon (septembre 2007) et de Saint Dizier (octobre 2008), ainsi qu'un débat télévisé de février 2009 pour expliquer pourquoi cette réforme, voulue par le président de la République, est pensée comme l'une des plus importantes de son quinquennat ?

Pour Nicolas Sarkozy, il s'agit en effet d'alléger les charges sociales et fiscales sur les entreprises, de réduire la dépense publique en diminuant les dépenses des collectivités territoriales, de réduire le nombre des niveaux du fameux "mille-feuille" et donc d'agir sur une prétendue "illisibilité" des compétences. Des arguments populistes sont avancés : trop d'élus, trop de fonctionnaires territoriaux, mauvaise gestion, saupoudrage et clientélisme, augmentations effrénées des impôts locaux, etc.

Reprenant chaque point de l'argumentation, Edmond Hervé répond.

- **L'illisibilité du mille-feuille** : l'Etat est le premier à faire appel aux collectivités locales pour financer des services souvent régaliens : gendarmerie, sécurité, relations extérieures, établissements scolaires... Les services déconcentrés de l'Etat sont en train de disparaître, comme la DDE. Leurs activités sont transférées aux collectivités (ex. des permis de construire).

- **Les dépenses** : pour limiter leur croissance, souvent liée à des transferts de charges non financés, la réforme prévoit de serrer le garrot financier. La réforme de la taxe professionnelle, remplacée par la contribution économique territoriale, entraîne un manque à gagner de 12 à 13 milliards d'euros en 2010 et de 4 à 6 milliards en régime de croisière. Des dotations de l'Etat doivent être versées, qui enlèveront aux collectivités un peu plus de leur liberté de gestion et de choix.

- La division annoncée du **nombre d'élus** par deux sera-t-elle effective ? Le Morbihan aura 43 conseillers territoriaux au lieu de 42 conseillers généraux, le Conseil régional de Bretagne 190 membres au lieu de 83 ! Ces conseillers, qui siègeront dans les deux assemblées, seront élus sur un territoire, un canton nouvelle formule (la carte électorale est à redessiner), par un scrutin majoritaire à deux tours (comme les députés actuels), avec une barre pour accéder au second tour de 12,5 % des inscrits, ce qui est très élevé. Avec un tel système, la parité homme-femme

sera très difficile à mettre en oeuvre, contrairement au scrutin actuel de liste à la proportionnelle. Le mode d'élection devait faire l'objet d'une loi. Ce n'est plus le cas. Le problème est réglé par un simple amendement.

- **Les compétences** : aucune loi spécifique ne les définit. Les communes devraient garder la clause de compétence générale, qu'elles possèdent depuis 1884, et qui s'applique naturellement à ce niveau. Les Départements et les Régions perdraient cette clause de compétence générale. Pour ces échelons, il est prévu des "blocs de compétences exclusifs". Si pour une raison ou une autre un échelon n'assume pas l'une des compétences du bloc, un autre échelon ne pourra l'exercer à sa place ! Cela paraît tellement inapplicable que des exceptions ont été prévues pour la culture, le sport, le tourisme, la coopération décentralisée. Tout cela donne une forte impression d'improvisation...

La réforme a été votée par le Sénat, avec certaines modifications (par une faible majorité, seulement 166 voix contre 160 !) L'Assemblée nationale a rétabli le texte initial voulu par N. Sarkozy, et a voté en deuxième lecture le 28 septembre.

Edmond Hervé conclut : Le Président de la République veut aller très vite, pour cette réforme comme pour les autres. Elle doit s'appliquer dès 2014. Elle institue un coup d'arrêt à la décentralisation, constitue en fait une contre-réforme, une véritable re-centralisation. Le fait que la gauche "gouverne" 21 régions sur 22 en métropole, qu'elle est majoritaire dans nombre de départements et de villes, n'est sûrement pas étranger à sa mise en oeuvre...

Non seulement cette réforme n'est pas nécessaire, elle est néfaste. Le PS s'engage, si la gauche l'emporte en 2012, à la revoir, et à poursuivre une véritable décentralisation, comme voie de modernisation de l'Etat, pour qu'il fasse bien ce qu'il doit faire, car il ne peut tout faire.

Jacques Delarue
<http://psvannes.blogspot.com>

Session du 28 septembre 2010 Collèges et Agenda 21 en questions

Une session plénière exceptionnellement courte s'est tenue le 28 septembre à l'Hôtel du Département. Dans son intervention de politique générale, Hervé Pellois a dénoncé le manque de moyens alloués par l'Etat aux collectivités pour mener à bien leurs missions... Il est également intervenu sur deux grandes politiques du Département : les collèges et l'Agenda 21.



Hervé Pellois, Président du Groupe de Gauche, s'est indigné du manque d'analyses des conséquences de la crise pour les Morbihannais, "alors qu'il s'agit de la première responsabilité du Conseil Général !". Une étude départementale par territoire d'action sociale lui paraît indispensable.

Son intervention de politique générale dénonce des politiques gouvernementales recentralisatrices : elles ne donnent aux collectivités territoriales les moyens ni de leurs responsabilités ni de se projeter dans l'avenir. Ces politiques gouvernementales vont à l'encontre d'un service public efficace pour tous : "Les budgets absorbés par le versement des prestations sociales si peu compensées par l'Etat laissent peu de marges pour une politique sociale. Mais la mise en œuvre de

rs ne peut se résumer à elle seule une politique sociale".

Et, Hervé Pellois de poursuivre sur les deux réformes les plus discutées actuellement, à savoir la **réforme territoriale...** "S'agit-il d'affaiblir des collectivités qui ont un fort aval de la population ? d'une difficulté personnelle à envisager le partage du pouvoir, à envisager que la France est faite de ses divers territoires ? de redonner au privé la quasi-totalité des services publics ? Les trois, sans doute. 2012 reste notre seul espoir commun pour qu'une nouvelle réforme permette une organisation territoriale proche, adaptée, réactive, volontariste".

...et la **réforme des retraites** : "Le sentiment d'injustice est fort. La solution ne peut être unique et reposer encore et toujours sur ceux qui n'ont que le travail comme source de revenus. Cette réforme nécessaire doit faire l'objet de négociation collective".

Hervé Pellois a terminé par deux questions relativement "houleuses" - ou du moins à fort clivage- au sein du Conseil Général, à savoir **les collèges et le développement durable**.

Il se félicite des quelques inscrits

de plus cette année dans les collèges publics par rapport aux privés : "Cela est miraculeux, vu le manque de collèges publics à proximité des lieux d'habitat, des lieux de vie en développement dans notre département. Notre obligation est, qu'à chaque endroit de notre département, un enseignement public soit organisé. Les conditions d'un choix réel ne sont actuellement pas réunies sur plusieurs sites de notre territoire". Il rappelle, par ailleurs, que nous attendons toujours les premières analyses de l'observatoire des collèges. "La carte scolaire entraîne sur certains territoires des mouvements contraires à la mixité sociale. Il nous paraît essentiel de connaître la dominante du choix des familles (proximité, valeurs, transports...)"

Hervé Pellois rappelle que "la cohérence de l'Agenda 21 ne doit pas s'inscrire seulement de façon descendante entre le département et les intercommunalités et mairies. Le Département doit lui aussi prendre en compte les démarches d'Agenda 21 des intercommunalités. Il en est de même avec la Région". Les élus de gauche ont été et sont pionniers dans ce domaine.

MJS Mouvement des Jeunes socialistes du Morbihan

La retraite, c'est aussi une affaire de jeunes !

Alors que le gouvernement s'entête à proposer une réforme injuste, visant essentiellement à faire passer l'allongement de la durée de cotisation, les jeunes, mais aussi les femmes, sont une fois de plus les premières cibles du gouvernement. Notre génération se saisit du débat.

Aujourd'hui le gouvernement voudrait faire travailler plus longtemps les salariés, alors que notre pays n'a jamais été aussi riche. Cela est paradoxal ! De plus, la durée des études s'allongeant, l'âge d'entrée dans la vie active recule. Faire augmenter la durée de travail c'est aussi supprimer de l'emploi. Ainsi c'est un million d'emplois en moins pour les jeunes dans les trois ans à venir alors même que leurs difficultés d'insertion sont croissantes.

En effet, les jeunes enchaînent de plus en plus les CDD, les stages, les périodes d'intérim et il est difficile d'acquiescer un emploi. Cette réforme va intensifier la concurrence pour l'emploi, notamment entre

les jeunes et les seniors, ce qui fera encore baisser la part des salaires.

Pourtant, le financement des retraites dans les années à venir reposera sur nous. Des politiques en faveur du plein emploi doivent être encouragées afin d'augmenter le nombre de cotisants.

Nous, jeunes socialistes, défendons la possibilité de partir à la retraite à 60 ans pour ceux qui ont commencé à travailler tôt. Nous souhaitons maintenir et renforcer le système des retraites par répartition. Le système doit donc prendre en compte l'évolution du monde du travail, la pénibilité au travail ainsi que les maladies professionnelles.

Les jeunes socialistes proposent de

mettre tous les revenus à contribution, de défendre une réforme juste, universelle et personnalisée, une réforme qui redonne confiance au marché du travail des jeunes.

Nous refusons d'être oubliés dans le débat et nous sommes au rendez-vous. Tout comme pour le CPE en 2006, lorsque la jeunesse se mobilise, le gouvernement recule et ne peut faire abstraction de nos revendications.

C'est pourquoi les jeunes socialistes ont créé le collectif "la retraite, une affaire de jeunes" avec d'autres partenaires. Car la retraite c'est une affaire de jeunes.

**Jimmy Lecoq
Ploërmel**

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Jeudi 7 octobre - Lorient
Conseil municipal

Vendredi 8 octobre - Lorient
Rencontre avec l'association des Turcs

Samedi 9 octobre - Paris
Convention sur l'international

Mercredi 13 octobre - Lorient
Rencontre avec le collectif de Kerfléau

Vendredi 15 octobre - Lorient
UBS - Hommage à François Chappé

Les sections de Ploemeur et Larmor-Plage consultent la population

Face à la crise, les sections PS de Larmor-Plage et Ploemeur sont soucieuses d'être à l'écoute des citoyens, afin d'être le plus possible en phase avec eux. C'est pourquoi ces deux sections ont décidé de mettre en place une enquête, afin de sonder les revendications et besoins locaux.

Celle-ci, permet aux citoyens des deux communes de s'exprimer sur des domaines de la vie quotidienne comme :

- Le développement économique et l'emploi
- L'action sociale et la culture
- Le logement
- Les déplacements

Une synthèse en sera faite et donnera lieu à une réunion-débat avec la population.

Enquête accessible sur les blogs des sections :

<http://ploemeur.parti-socialiste.fr/>

<http://larmor-plage.parti-socialiste.fr/>

Contacts :

ploemeur.ps56@gmail.com

larmorplage@ymail.com

Réunion de section

Vannes - Mardi 19 octobre - 20h30
Palais des Arts et des Congrès

Décès

Hélène Caugan et **Henri Pérès** nous ont quittés, à quelques jours d'intervalle.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès de ces deux camarades, fidèles et dévoués militants de la section de Vannes, laquelle avait fêté l'an dernier leurs 80 ans.

Que leurs familles trouvent ici l'expression de notre tristesse et acceptent nos plus sincères condoléances.

La section de Vannes

Pauvres, à vos poches...

Toujours à la recherche d'argent pour financer leur désastreuse politique, le Président et sa majorité continuent de s'en prendre aux classes les plus défavorisées de notre société. Je ne reviendrai pas sur l'épineux dossier de l'avenir des retraites qui cristallise toutes les inégalités, mais sur la dernière mauvaise idée concernant le logement social, née dans les cerveaux dérangés des idéologues ultralibéraux qui n'ont qu'une vision privative du modèle de notre société.

Non content de diminuer drastiquement les crédits affectés à la construction du logement social, la droite à eu la brillante idée de ponctionner l'ensemble des bailleurs sociaux d'un milliard d'euros, somme qui fera défaut pour la construction de logements sociaux dont la demande est sans cesse plus forte. Alors que le budget de l'Etat consacré à ces constructions passera de 630 millions d'euros en 2010 à 500 en 2011 et 400 en 2013. Avec cette ponction de 340 millions par an l'Etat ne paiera plus que 160 millions. Les aides à la pierre seraient donc largement payées par le logement social et ses locataires et non plus par la solidarité nationale.

Cette taxe sur les loyers s'élèverait à 240 euros par logement sur 3 ans et ne pourrait que se répercuter sur l'offre nouvelle pour ceux qui attendent un logement et sur le niveau de service attendu par les locataires. Elle remettrait en cause les objectifs sur lesquels les organismes étaient prêts à s'engager dans le cadre des Conventions d'Utilité Sociale aux côtés des collectivités territoriales qui se retrouveront en première ligne pour le financement du logement social. Cette taxe sur les loyers HLM entraînerait une diminution de la production de 60 000 logements sur 3 ans avec des conséquences directes sur l'emploi et le bâtiment. Ce sont 10 milliards d'euros de travaux qui ne seraient pas engagés.

Après la ponction de 500 millions faite sur le Crédit immobilier de France, la décision gouvernementale montre bien sa volonté de s'attaquer au logement social et au financement prévus pour aider les plus démunis.

Cette décision a amené les acteurs du logement social, réunis en Congrès à Strasbourg du 27 au 30 septembre, à s'opposer unanimement contre cette nouvelle taxe, et au Secrétaire d'Etat au Logement, Benoît Appar, présent en clôture du Congrès, de vivre une bronca mémorable des participants.

Le Cormoran

Jean-Yves Le Drian élu président de la Conférence des régions périphériques maritimes

A l'issue de la 38^e assemblée générale de la CRPM qui s'est déroulée à Aberdeen les 29 et 30 septembre, Jean-Yves Le Drian a été élu, pour deux ans, président de cette organisation -le 7^e du nom et le premier breton- qui réunit à ce jour 161 régions maritimes d'Europe. Il succède à l'italien Claudio Martini, ancien président de la Toscane, qui occupait ce poste depuis 2002.

"Je ressens une double émotion", a déclaré le nouveau président, "celle liée à la confiance que vous m'accordez et celle du Breton qui se souvient que cette aventure extraordinaire de la CRPM est née il y a 37 ans en Bretagne, sous l'impulsion, notamment, de Georges Pierret, auquel notre assemblée a rendu hommage hier. Je me sens donc héritier d'une CRPM qui aura connu, depuis 1973, un développement considérable et dont l'expertise est aujourd'hui pleinement reconnue".

Jean-Yves Le Drian a rappelé que "nos régions, dans un contexte de crise économique, sociale, écologique et morale, trouvent un intérêt dans une CRPM forte, de même que l'Europe, qui a besoin du souffle des territoires et d'un visage humain, incarné par nos Régions".

Selon Le président Le Drian, "la CRPM a un devoir d'action, d'initiative, de proposition et d'interpel-

lation auprès du Comité des Régions et de la Commission. Face aux risques de défiance vis à vis de l'Europe, les Régions sont des faiseurs de confiance et d'audace", a-t-il conclu.

Les deux commissaires européens présents en Ecosse, Johannes Hahn, en charge de la politique régionale, et Maria Damanaki, chargée des affaires maritimes et de la pêche, ont chaleureusement félicité Jean-Yves Le Drian pour son élection.

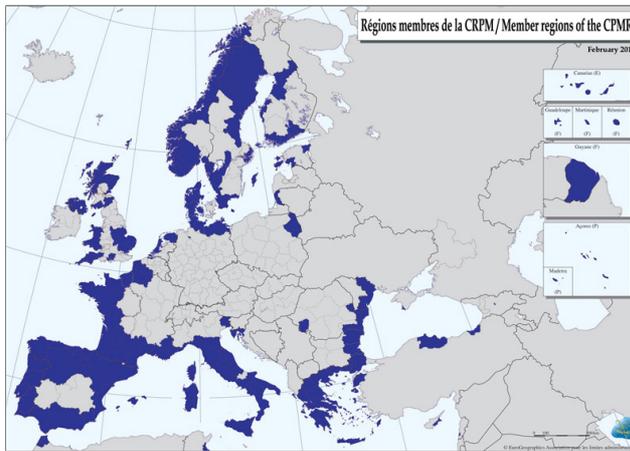
Interlocutrice des institutions européennes et des gouvernements nationaux, la CRPM a été créée en 1973 à l'initiative de la Région



Bretagne, pour que les besoins et les intérêts de ses Régions membres, éloignées du centre de l'Europe, soient mieux pris en compte dans toutes les politiques qui ont un impact territorial.

Issues de 28 pays, les 161 Régions membres représentent aujourd'hui près de 200 millions d'habitants. Elles coopèrent sur des projets concrets pour valoriser leurs atouts, notamment maritimes, et améliorer leur accessibilité. Elles oeuvrent en faveur d'une politique régionale européenne forte, d'un développement harmonieux de tous les territoires, et de la mise en place d'une politique maritime intégrée qui contribue à la croissance économique de l'UE.

Dirigé par Eleni Marianou, le secrétariat général de la CRPM est basé à la fois à Rennes, siège historique de la CRPM, et à Bruxelles.



Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !
 Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient

Nom : Prénom :

Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel
 du Morbihan

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard
 Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappel@morbihan.wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste
 Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55
 Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fedes6@parti-socialiste.fr
 Site Internet : www.ps56.fr